

FORMATION LES ÉCOLES SATURENT

NOS ÉCOLES DÉBORDENT. LE CONSTAT EST PRESQUE TROP ÉVIDENT : IL NE FALLAIT PAS FERMER L'ÉCOLE DE ROUEN.

L'administration semble aujourd'hui groggy face à un constat qu'elle a elle-même provoqué : nos écoles débordent, nos capacités sont saturées. Une explication, presque trop évidente tant elle relevait du bon sens : il ne fallait tout simplement pas fermer l'école de Rouen.

Les syndicats douaniers l'avaient dit, les agents l'avaient répété, tout le monde s'en doutait. Le problème était annoncé, prévisible et évitable.

Moins de dix ans plus tard, révélation qui n'en est donc pas une : la Douane ne dispose plus ni des ressources humaines suffisantes (31 formateurs seulement), ni des capacités logistiques nécessaires pour assurer correctement ses missions de formation.

LA CFDT FORCE DE PROPOSITION DÉLOCALISER, ENFIN !

La CFDT réitère sa proposition de délocaliser certains stages en région, désormais dotées de salles de formation adaptées et accessibles.

La DG ne s'y oppose pas, mais souhaite que cela demeure exceptionnel.

Un "exceptionnel" qui va pourtant durer, comme à Hendaye ou à Dunkerque pour les formations fouilles VL/PL

DEMANDE D'EXPLICATIONS DE LA CFDT UN PÔLE FORMATION GÉNÉRALE AFFAIBLI

Le pôle Formation Générale de l'END Tourcoing perd deux agents, alors qu'il fonctionne déjà sous tension constante.

Aux sous-effectifs chroniques d'enseignants, qui génèrent des portefeuilles de matières interminables, s'ajoute désormais une **formation continue réduite à cinq collègues !**

Et ce pour absorber :

- 2 000 à 2 500 agents en Formation Continue,
- La coopération internationale,
- La Prépa Talents.

On flirte dangereusement avec le quasi impossible, et l'on basculera dans l'impossible au premier absent. Une véritable prouesse d'improvisation administrative !

La CFDT exige des renforts de formateurs à La Rochelle et à Tourcoing.

ÉCOLES,
DÉCEMBRE 2025



RETROUVER DE L'ATTRACTIVITÉ LE TÉLÉTRAVAIL POUR LES FORMATEURS

Il faut rendre ces postes à nouveau attractifs, notamment par l'ouverture d'un télétravail pérenne. Actuellement la charge est telle que les formateurs ne peuvent même plus poser leurs heures d'avance accumulées.

Exemple édifiant : une convocation à une réunion DG un vendredi après-midi, moment habituellement réservé à la récupération. À la DNRFP, le respect des rythmes de travail relève décidément d'un art subtil !

ÉQUITÉ DE TRAITEMENT UNE GÉOMÉTRIE VARIABLE DEVENUE ILLISIBLE

Les gestionnaires de stage et le Service Pédagogie Numérique n'ont pas accès à la NBI FP de 20 points. Pourquoi une telle disparité ?

L'arrêté de 2011 prévoit pourtant que la création de support de formation ouvre droit à cet indemnitaire. La DG renvoie la balle à la DGAFP, estimant que c'est à elle « d'accompagner ce tournant ». Un renvoi bien pratique... pendant que les agents travaillent sans bénéficier des droits qui leur reviennent.

RENFORTS ANNONCÉS UN PREMIER PAS ENCORE INSUFFISANT

Une rédactrice sera recrutée, chargée de recenser les Plans Interrégionaux de Formation et de les harmoniser. La CFDT rappelle un principe simple : tous les agents doivent être formés de manière homogène, quel que soit leur service.

Quand certains bénéficient de 3 heures de formation Cash Control et d'autres de 2 jours, c'est non seulement inéquitable, c'est inacceptable.

QUELQUES PERSPECTIVES QUI DEMANDENT DES CLARIFICATIONS

- **Tutorat** : enfin une formation dédiée pour les tuteurs ? Nous attendons du concret.
- **Stages dans les services** : la CFDT a clairement posé la question des remplacements lors des déplacements.

OUTILS NUMÉRIQUES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE UN POTENTIEL À EXPLOITER

La CFDT a demandé que les collègues qui créent des formations puissent bénéficier d'outils IA modernes et d'une formation à leur usage (les outils déjà disponibles à la DNRFP : Canva, iGens Vidéo, Outils de sous-titrage, Dictalie)

RÉFLEXIONS EN COURS

- Création envisagée d'un surveillant général à La Rochelle, pour accompagner les stagiaires dans leurs premiers postes et Tourcoing pourrait suivre.
- **La CFDT exige la fin de la modulation de la rémunération des formateurs occasionnels en fonction de la catégorie des agents formés (17 à 40 € de l'heure !). Le décret de 2011 est clair : la rémunération dépend de la technicité de la formation, pas du grade des stagiaires.**
- **La CFDT demande que les agents envoyés en renfort à La Rochelle soient remplacés dans leurs services par des agents mobiles.**

La réforme actuelle de la DNRFP révèle un paradoxe : jamais la Douane n'a eu autant besoin de former et d'accompagner ses agents et jamais elle n'a été aussi démunie pour le faire. .

La CFDT Douane refuse que la formation devienne une variable d'ajustement ou un luxe réservé à quelques-uns. Elle exige une politique ambitieuse, cohérente, respectueuse des agents et de leurs droits, parce que la qualité de notre formation conditionne la qualité même du service public douanier.

**FORMER MIEUX, FORMER PARTOUT, FORMER POUR TOUS : C'EST
UN CHOIX POLITIQUE, ET C'EST DÉSORMAIS UNE URGENCE.**